

**COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DU MERCREDI 20 JUIN 2018
A MERU**

Monsieur François MASURIER est désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 15 mars 2018

Le compte-rendu du conseil syndical du 15 mars 2018 ne suscite aucune remarque et est ***donc approuvé à l'unanimité.***

2 - Compte administratif 2017

Monsieur FOURNIER présente le compte administratif de l'exercice 2017 dont les résultats sont les suivants :

Section d'exploitation :

Dépenses :.....	1 445 272,29 €uros
Recettes :	3 349 579,05 €uros
Solde d'exécution 2016 :.....	7 608 799,94 €uros
Excédent.....	9 513 106,70 €uros

Section d'investissement :

Dépenses :.....	1 318 824,13 €uros
Recettes :	1 597 166,37 €uros
Solde reporté 2016 :.....	- 186 784,29 €uros
Intégration ligne de trésorerie Ru du Mesnil.....	- 5 500,00 €uros
Excédent.....	86 057,95 €uros

Résultat brut de clôture :9 599 164,65 €uros

Restes à réaliser en dépenses d'investissement :.....144 870,00 €uros

Restes à réaliser en recettes d'investissement :.....0,00 €uros

Résultat net de clôture :.....9 459 794,65 €uros

Monsieur le Président s'étant retiré, Madame Maria LEFEBVRE soumet au vote ce compte administratif.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2017.

3 - Compte de gestion 2017

Monsieur DIEDRICH, Receveur du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons à la Trésorerie de Méru, a établi le compte de sa gestion 2017 dont les résultats correspondent avec ceux du compte administratif du même exercice.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017.

4 - Budget supplémentaire 2018

Monsieur FOURNIER présente le budget supplémentaire de l'exercice 2018 équilibré en recettes et dépenses à la somme de **11 751 064,65 Euros** répartis comme suit :

Section d'exploitation :.....9 496 494,65 Euros

Section d'investissement :.....2 254 570,00 Euros

Dans le cadre de ce budget supplémentaire ,il est proposé d'approuver l'affectation des résultats à l'article 1068 pour un montant de 58 812,05 Euros.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget supplémentaire 2018 ainsi que l'affectation des résultats.

5 - Modification des statuts du SMAS

Monsieur le Président propose de rendre le SMAS compétent pour la réalisation des branchements neufs à l'occasion de la création des réseaux d'assainissement collectif, ou de mise en conformité de leur branchement existant, depuis le bas des colonnes descendantes des constructions jusqu'à la partie publique du branchement.

Le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons pourrait alors mener des actions groupées ayant pour objectif de mener les études relatives à la création de branchement ou à la mise aux normes de branchements des particuliers, collectivités ou des entreprises au réseau d'assainissement collectif et faire réaliser les travaux nécessaires. Dans ce cadre, il pourrait assurer le portage financier de l'opération et obtenir et redistribuer les subventions aux particuliers.

Monsieur le Président propose donc de modifier les statuts du SMAS afin d'intégrer, dans ses compétences, la maîtrise d'ouvrage des travaux en domaine privé à la demande des propriétaires.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification des statuts du SMAS.

6 - Indemnités du trésorier

Monsieur le Président demande à l'assemblée d'approuver le versement des indemnités de conseil et de budget à Monsieur DIEDRICH, trésorier pour le 1^{er} semestre 2018 (276,32 €uros bruts).

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à la majorité absolue (Monsieur GILLES ayant voté contre) le versement des indemnités de conseil et de budget au trésorier pour le 1er semestre 2018.

7 - Questions diverses

– Demande de subvention pour le déploiement des systèmes d'autosurveillance des réseaux d'assainissement collectif sur le territoire du SMAS pour un montant estimé à 125 000 € HT. Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de l'Oise.

– Demande de subvention pour l'optimisation de la station de traitement des eaux usées pour un montant estimé à 70 000 € HT. Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de l'Oise.

– Demande de subvention pour les travaux complémentaires pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif du hameau de Tumbrel – commune de Neuville Bosc. Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de l'Oise.

– Monsieur PAULIAN informe le conseil syndical que le permis de construire de la station de traitement des eaux usées des sources de la troësne sera signé le 21 juin. Monsieur le Président ajoute que les travaux commenceront de construction commenceront donc au mois de septembre.